



Direction de la santé
Bureau de veille sanitaire

Surveillance et veille sanitaire en Polynésie française

Données du 22 avril au 5 mai 2019 (semaines 17 et 18)
Communiqué de presse

Dengue 2 : épidémie à Tahiti, alerte à Moorea

Vingt cas autochtones et deux cas importés de dengue 2 ont été confirmés depuis début 2019. Tahiti est en phase d'épidémie : les communes touchées sont Mahina, Arue, Papeete (quartier Taunoa), Faa'a, Papearii. Moorea est en phase d'alerte : la commune touchée est Papetoai.

La dengue de type 2 n'ayant pas circulé dans le Pays depuis l'an 2000, la population est faiblement immunisée et l'épidémie pourrait être de grande ampleur. Les personnes de moins de 20 ans ou arrivées en Polynésie française après 2000 sont les plus à risque d'être infectées. Au-delà des actions de lutte anti-vectorielle mises en œuvre par la Direction de la santé (Centre d'hygiène et de salubrité publique) avec la collaboration des communes, chacun peut être acteur pour limiter l'ampleur de cette épidémie par les actions suivantes :

1) Pour ne pas être infecté :

- éliminez chaque semaine les gîtes larvaires autour de votre domicile et de votre lieu de travail

- protégez-vous des piqûres de moustiques (répulsifs, moustiquaire, diffuseurs...)

2) Si vous avez de la fièvre supérieure à 38°C, consultez un médecin. Ceci est d'autant plus important si vous venez de Tahiti et vous rendez dans une autre île de Polynésie française, non touchée par ce virus.

3) Si vous avez la dengue :

- protégez-vous des piqûres de moustiques pendant 10 jours

- limitez vos déplacements, pour ne pas contaminer d'autres zones géographiques.



Grippe : fin de l'épidémie déclarée en semaine 18

La surveillance des maladies infectieuses en Polynésie française est effectuée chaque semaine par la déclaration volontaire des médecins sentinelles et des laboratoires.

Evolution du nombre de cas déclarés, par pathologie

Pathologie	Activité	Evolution
Dengue	Épidémique	→
Grippe	Faible	↘
Leptospirose	Modérée	↗
Diarrhée	Faible	→

Diarrhée

Le nombre de cas déclarés s'élevait à 44 (19 cas en semaine 17 et 25 cas en semaine 18) dont 43% d'enfants de moins de 4 ans. L'activité est stable dans le réseau sentinelle par rapport à la quinzaine précédente.

Recommandations

- lavage des mains fréquent, et notamment après être allé aux toilettes
- dans l'entourage d'une personne malade, nettoyage-désinfection quotidiens des toilettes et poignées de portes
- en cas de diarrhées et/ou vomissements, réhydrater la personne et consultez un médecin.

Dengue

- Dengue 2 : épidémie à Tahiti, alerte à Moorea

- **Cinq cas autochtones** de dengue 2 confirmés cette quinzaine à Tahiti : un en semaine 17 et quatre en semaine 18. Au 13 mai, 20 cas confirmés autochtones de dengue 2 ont été déclarés depuis début mars. Les communes touchées à Tahiti sont Mahina, Arue, Papeete, Faa'a et Papearii.
- Moorea est en phase d'alerte (commune touchée : Papetoai).

- Dengue 1

- Circulation à Tahiti, Moorea, Raiatea, Tahaa, Nuku Hiva, Rangiroa.
- 33 cas confirmés et 15 cas probables (24 cas en semaine 17 et 24 cas en semaine 18) :
 - 9 enfants de moins de 15 ans
 - 33 sérotypés DENV-1.

Lutte contre la dengue

Tous les sérotypes de dengue circulent dans la zone Pacifique. La Nouvelle-Calédonie est en épidémie de dengue 2. Pour lutter contre les épidémies suite à l'introduction de nouveaux virus, **l'élimination des gîtes larvaires doit être continue** en supprimant ou protégeant toute zone de stagnation d'eau douce une fois par semaine.

La Direction de la santé invite les personnes à consulter rapidement un médecin en cas de fièvre supérieure à 38,5°C d'apparition brutale et de douleurs musculaires et articulaires. La consultation permettra de confirmer le diagnostic et de prendre l'ensemble des mesures de lutte contre les moustiques porteurs du virus sur le terrain.

Grippe

- Fin de l'épidémie de grippe déclarée en semaine 18
- Activité grippale : le nombre de syndromes grippaux est en diminution par rapport à la quinzaine précédente : 29 cas (15 en semaine 17 et 14 en semaine 18) ont été déclarés par les médecins sentinelles
- 1 prélèvement positif pour la grippe : 1 en semaine 17
- Durant cette quinzaine, aucun cas de grippe n'a fait l'objet d'une hospitalisation
- Depuis le premier cas de grippe A (15/01/2019), 1 942 personnes ont déclaré des syndromes grippaux et 362 cas ont été confirmés biologiquement. Au 13 mai 2019, 287 patients atteints du virus de la grippe A ont nécessité une hospitalisation dont 7 sont décédés : tous présentaient des comorbidités associées.

Leptospirose

Onze cas de leptospirose ont été déclarés durant cette quinzaine : deux en semaine 17 et neuf en semaine 18. Les onze cas ont pu être investigués : les facteurs de risque identifiés étaient le jardinage/fa'a'apu, la baignade/surf en embouchure de rivière, la consommation d'une canette entreposée à terre non nettoyée, la consommation de fruits non lavés, la pratique sportive dans la boue et la proximité de rats.

Recommandations

- **le jardinage / fa'a'apu** est un facteur de risque de la leptospirose. Porter des gants et des chaussures fermées
- porter des bottes / cuissardes lors de la pêche en eau douce
- protéger les plaies avec un pansement imperméable
- limiter tous les contacts avec la boue et l'eau douce trouble : ne pas marcher pieds-nus ou en savates dans les flaques et eaux stagnantes, ne pas se baigner en eau trouble et aux embouchures des rivières
- dératiser et contrôler la pullulation des rongeurs par la gestion des déchets
- après une exposition à risque, laver et désinfecter les plaies
- consulter un médecin en urgence dès les premiers signes.

Bureau de veille sanitaire

Tél : 40 48 82 01

Fax : 40 48 82 12

Email : veille@sante.gov.pf